

Sainte-Cécile-de-Milton

Actualité

EDITION / N° 34 / JANVIER 2018



LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SAINTE-CÉCILE SE REFAIT UNE BEAUTÉ.



La bibliothèque réaménagée de l'école de Sainte-Cécilede-Milton a été inaugurée le 24 janvier dernier. Près de 13 000 \$ ont été investis pour réaliser plusieurs modifications, notamment l'agrandissement de l'espace bibliothèque, l'ajout de places assises, la création d'un espace d'animation et la conception d'une murale représentant la vie à l'école Sainte-Cécile réalisée par les élèves avec la collaboration de l'Atelier 19, les parents, les enseignants et la communauté. La bibliothèque est ouverte à la population de la Municipalité les mercredis soirs, de 18 h à 20 h, tant pour les adultes que pour les enfants. Des animations seront proposées lors des journées pédagogiques et des activités hebdomadaires seront organisées pour les enfants d'âge pré-scolaire, primaire et secondaire avec l'organisme Réussir avec PEP. Le réaménagement de la bibliothèque de l'école a pour but de stimuler l'intérêt et la motivation des enfants pour la lecture en leur proposant un lieu inspirant.

MOT du MAIRE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

L'année 2018 est entamée, toute l'équipe municipale est de retour après la pause du temps des fêtes. À cet effet, le Conseil désire souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur général, M. Daniel Desnoyers, entré en poste le 3 janvier dernier.

M. Desnoyers possède plusieurs années d'expérience dans la gestion municipale pour y avoir œuvré tout au long de sa carrière. Nous sommes convaincus que son expertise sera un atout pour notre communauté.

Il nous apparait important de vous adresser quelques mots sur la situation financière de votre municipalité. La municipalité se porte bien au plan financier. Ce qui nous a permis pour une 4^e année consécutive d'abaisser le taux de taxes. Votre conseil désire poursuivre dans cette veine au cours de son mandat.

La décision d'ouvrir le bureau municipal seulement 4 jours par semaine est maintenue pour 2018. Par ailleurs, soyez assurés que le Conseil municipal entend revoir cette décision chaque année, afin de s'assurer que vous obteniez les services auxquels vous êtes en droit de recevoir dans des délais acceptables.

Pour ce qui est des projets qui seront réalisés en 2018, notons la réfection d'une partie du 1^{er} rang Est, de la rue Lachapelle ainsi que le pavage de la rue Industrielle. Nous travaillerons aussi sur l'identification de nos entrées municipales et nos enseignes de rues, dont une partie sera réalisée en 2018. Nous sommes aussi à regarder la possibilité de mieux utiliser nos locaux administratifs.

Notamment, l'Hôtel de Ville et la Caisse Desjardins nécessitent des investissements. Néanmoins avant de procéder à ceux-ci, nous nous devons d'évaluer nos besoins et les opportunités afin de les maximiser. Dans le même ordre d'idées, les couvertures du Centre communautaire et de l'Hôtel de Ville ont atteint leur durée de vie et devront être refaites.

Concernant le projet de la mise en place de jeux d'eau au parc des Générations, celui-ci est reporté pour le moment. Ce dernier s'avère plus couteux que prévu et nous avons décidé d'attendre l'annonce d'un programme d'aide financière auquel la municipalité pourrait être admissible.

En terminant, le Conseil tient à vous informer et à clarifier la situation à la suite de la parution dans "Notre Actualité" de décembre 2017 d'un sondage communautaire en regard du maintien des activités communautaires gratuites. Il est important pour le Conseil municipal d'affirmer que cette réflexion n'émane pas de celui-ci et que ce sujet n'a pas été <u>discuté</u> ou <u>abordé</u> en séance de travail par votre Conseil municipal.

Il semble bien qu'il y ait eu une confusion, car justement 2017 a été une année dans laquelle le Conseil a investi le plus dans ses activités communautaires, et ce sans demande de commandites, justement pour accorder une pause à nos nombreux donateurs. Nous vous demandons donc de ne pas tenir compte de ce sondage et nous verrons dans les mois à venir, dans le cadre de la mise à jour de la politique familiale et des aînés, si un questionnement doit être à l'ordre du jour en ce sens, mais a priori ce ne sera pas le cas.

Donc, nous vous remercions pour votre compréhension et toutes nos excuses pour cette parution.

Vous êtes notre raison d'être Paul Sarrazin, maire

ORDRE du JOUR

Séance extaordinaire du 11 décembre 2017, tenue au Centre communautaire, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Étude et adoption du budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
- 4. Adoption du programme triennal pour les années 2018-2019-2020
- 5. Adoption du règlement numéro 572-2017 fixant les taux de taxes, de compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2018
- 6. Période de questions portant uniquement sur le budget et le programme triennal
- 7. Levée de la séance

Guylaine Giguère Directrice générale adjointe

À noter que lors de cette séance:

Membres du conseil présents : 6 Absent : M. Sylvain Roy Citoyens présents : 11



ORDRE^{du}JOUR

Séance ordinaire du 15 janvier 2018 tenue au Centre communautaire, 130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 27 novembre 2017, de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 et de la séance extraordinaire du 11 décembre 2017

2. Administration / Ressources humaines / Juriique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dé penses de décembre 2017 et janvier 2018
- 2.2 Approbation des comptes à payer de décembre 2017 et janvier 2018
- 2.3 Modification de la résolution 2017-12-334 – Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté pour la mise en place d'une génératrice d'urgence et autorisation de paiement
- 2.4 Engagement d'un directeur général et secrétaire-trésorier – Autorisation de siquature de contrat
- 2.5 Avis de motion règlement 573-2018 amendant le règlement 551-2016 pour édicter les normes applicables aux membres du conseil de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton Code d'éthique et de déontologie
- 2.6 Offre de services de consultations juridiques 2018-2019 (Municonseil)
- Renouvellement du taux réduit de cotisation à l'assurance-emploi
- 2.8 Liste des responsabilités et représentations des membres du conseil
- 2.9 Avis de motion règlement 574-2018 amendant le règlement 572-2017 Taxation 2018
- 2.10 Fermeture du bureau municipal les vendredis maintenue pour 2018

- Sécurité publique / Police Incendie Premiers répondant
- 4. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments -terrains
 - 4.1 Autorisation d'achat de 13 lampadaires avec matériel pour le parc PME
 - 4.2 Autorisation de paiement à Transport et excavation Ben-Benny Inc. pour surplus de sel (Déneigement 2017-2018 secteurs 1 & 2)
 - 4.3 Octroi d'une subvention au Pavillon Gévry-Lussier(PGL) pour le déneigement de leur stationnement
- 5. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu
 - 5.1 Rapport des permis émis durant le mois de décembre 2017
 - 5.2 Milieux humides Financement des nouvelles responsabilités
 - 5.3 Déclaration commune Forum des communautés forestières
- 6. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication
- 7. Développement économique / Industriel
- 8. Période de questions
- 9. Levée de la séance

Daniel Desnoyers Directeur général et secrétaire-trésorier

À noter que lors de cette séance:

Membres du conseil présents : 6 Absent : M. Paul Sarrazin Citoyens présents : 15





Nature de l'emploi :

Chef d'équipe de camp de jour

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est à la recherche d'un chef d'équipe pour son camp de jour, capable d'inspirer et de motiver une équipe de 4 à 5 animateurs, ainsi que des assistants-animateurs à se dépasser. Celui-ci doit être créatif, débrouillard, autonome et habile à trouver des solutions. Il doit avoir un bon leadership et une grande maturité pour encadrer, soutenir et évaluer son équipe. Le candidat doit être habile en organisation afin d'assurer la gestion de toutes les activités planifiées et des ressources mises à sa disposition. Il doit avoir à cœur le service à la clientèle et le bienêtre des enfants qui participent au camp.

Tâches (sous la supervision de la responsable des Loisirs, Culture et Vie Communautaire) :

- ⇒ Participe au processus d'embauche de l'équipe d'animation.
- ⇒ Participe à l'élaboration de la planification, de la programmation et de la thématique de l'été.
- ⇒ Évalue, motive, encadre, soutien et fait évoluer le personnel sous sa responsabilité.
- ⇒ Fait l'inventaire et assure la propreté du matériel prêté.
- ⇒ S'assure de la propreté des lieux.
- ⇒ Fait respecter le code de vie aux enfants et le code d'éthique au personnel d'animation.
- ⇒ Assure la sécurité et le bon déroulement des activités sur le site du camp et lors des sorties.
- ⇒ Intervient positivement auprès des participants (et de leur parents) lors de crises ou de comportements inadéquats.
- ⇒ S'acquitte de toutes autres tâches connexes reliées aux besoins du camp et de ses participants.

Exigences et expériences requises

- ⇒ Posséder une expérience minimum de deux étés dans le domaine des camps de jour ou des camps de vacances.
- ⇒ Détenir son diplôme aux fonctions d'animateur (DAFA) ou sera dans l'obligation de suivre la formation;
- ⇒ Toute expérience de gestion d'équipe et d'animation pertinente sera un atout.
- ⇒ Détenir un permis de conduire obligatoire.
- ⇒ Diplômes ou études universitaires/collégiales dans un domaine pertinent à l'intervention ou l'enseignement auprès de la clientèle 5-12 ans seront considérés comme un atout.

Conditions d'emploi

- ⇒ Temps plein du 18 juin au 17 août 2018 (40h / semaine)
- ⇒ Être disponible pour tous les événements liés au camp, dont la fin de semaine de formation DAFA de coordination, si nécessaire, la planification avec les animateurs (juin), les réunions de début d'été, s'il y a lieu,etc.

Nature de l'emploi :

Animateur

Le travail consiste à animer des jeux d'équipe ou des activités de groupe susceptibles d'intéresser les usagers de 5 à 12 ans fréquentant le camp de jour Sainte-Cécile et d'assurer un cadre sécuritaire.

Condition d'emploi

- ⇒ Être âgé d'au moins 16 ans.
- ⇒ Avoir le sens des responsabilités, faire preuve de maturité, avoir de l'initiative, un esprit d'équipe et du leadership.
- ⇒ Être diplômé DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation).

Information complémentaire

Une formation obligatoire de 33 heures sera offerte aux moniteurs avant le début du camp s'ils ne possèdent pas déjà leur certification DAFA.

Nature de l'emploi :

Aide-animateur

Le travail consiste à soutenir l'animateur dans les jeux d'équipe ou des activités de groupe susceptibles d'intéresser les usagers fréquentant le camp de jour Sainte-Cécile dans un cadre sécuritaire.

Conditions d'emploi

- ⇒ Être âgé d'au moins 14 ans.
- ⇒ Avoir le sens des responsabilités, faire preuve de maturité, avoir de l'initiative, un esprit d'équipe et du leadership. Aimer les enfants.

Il s'agit d'emploi à temps plein, de jour, d'une durée de 8 semaines du 25 juin au 17 août 2018, inclusivement.

Le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Notez bien que tous ceux ou celles qui ont déjà fait partie de l'équipe d'animation doivent aussi déposer leur CV à la Municipalité afin de signifier leur intérêt à revenir en poste.

Pour information, contacter Sonia Martel Au 450 378-1942 poste 26 ou par courriel : smartel@miltonqc.ca

Les curriculum vitae devront être déposés avant le 23 mars 2018, à 16 h 30 au bureau municipal situé au 136, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton J0E 2C0 ou par télécopieur au (450) 378-4621 ou par courriel : smartel@miltongc.ca

Seulement les candidats sélectionnés seront contactés pour les entrevues.

VIE COMMUNAUTAIRE

INFOS-I OISIRS



Activité gratuite sans inscriptions!

La bibliothèque de l'École Sainte-Cécile ouvre ses portes en soirée pour y vivre des activités spéciales! **QUAND?**

TOUS LES MERCREDIS (octobre à juin) OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE 18H À 20H LES ACTIVITÉS SE DÉROULERONT DE 18H30 À 19H30

Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.

PROGRAMMATION FÉVRIER 2018

Date	Thématique	Pour qui ?			
7 fév.	Une histoire surprenante pour les amoureux des livres	Parents- enfants (6 à 8 ans)			
	Quoi!? Un garçon qui mange des livres ? Eh bien oui ! Si toi aussi tu crois que c'est impos- sible, viens découvrir la vérité.				
14 fév.	Il y a de l'amour dans l'air!	Parents-			
	Tout le monde a droit d'aimer, même les monstres qui font peur ! Amène toute ta famille pour partager un moment rem- plis d'amour.	enfants (6 à 8 ans)			
21 fév.	Club de lecture : Livre coup de cœur !	Enfants (9 à 12 ans)			
	Apporte ton livre préféré de la maison ou présente nous ton livre préféré dans la biblio de ton école.				
28 fév.	Slam ta vie !	Ados			
	Viens découvrir de la vraie poésie, et si tu veux, participe à un slam!	(13 ans et +)			
Service Spécial de prêt de livres ! Informations 450-361-6048					

Ce projet est rendu possible grâce à un financement du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) et par la Fondation Avenir d'Enfants.

BASEBALL 2018



L'été dernier, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton а offert quatre cliniques de baseball pour les enfants nés en 2009, 2010 et 2011. Plus de vingt jeunes ont participé à ces cliniques, ce qui nous indique que nous aurions assez de joueurs pour former deux à trois équipes : Novice et Atome.

I Les rencontres commenceront en avril dans le gymnase pour que les équipes soient prêtes à entamer la saison régulière en mai 2018. À cet effet, nous souhaiterions connaître votre intérêt à inscrire vos enfants au baseball pour la saison 2018. Nous vous remercions de nous faire savoir I votre intérêt en retournant par courriel le coupon ici-bas à smartel@miltonqc.ca

Nom:
Âge :
Numéro d'assurance maladie :
Date de naissance :
Maladie connue :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :
Père :
Mère :

Vous voulez arrêter de fumer?

Cette fois-ci, c'est la bonne! Inscrivez-vous au

Défi J'arrête, j'y gagne!

Engagez-vous à ne pas fumer pendant 6 semaines, du 5 février au 18 mars 2018, et vous courrez la chance de gagner l'un des deux voyages à Punta Cana

INSCRIVEZ-VOUS: www.defitabac.qc.ca





INFOS-SÉCURITÉ

PRÉVENTION INCENDIE DES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER LE PIRE!

L'hiver avec son lot de neige et de froid amène certains problèmes pouvant affecter la sécurité incendie. Voici guelques gestes à poser pour votre sécurité:

- ⇒ Assurez-vous de bien dégager vos sorties intérieures et extérieures;
- Malgré le temps froid...Ne JAMAIS se servir d'un chauffage d'appoint en permanence;
- ⇒ Disposez des cendres de combustion dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison;
- ⇒ Pour que la magie ne se transforme pas en tragédie... Soyez vigilants avec les chandelles et les lampes à l'huile.

Service incendie Roxton Pond / Sainte-Cécile-de-Milton 450 372-6875

INFOS-MUNICIPALITÉ

RAPPEL-GESTION DE LA NEIGE

La saison hivernale étant bel et bien là, nous souhaitons vous rappeler que lorsque vous déneigez votre entrée de cour, vous devez conserver la neige sur votre terrain.

Bien qu'encombrante, cette neige ne doit pas être transportée dans le fossé de l'autre côté de la rue. Nous éviterons ainsi de boucher les fossés et de provoquer des inondations dans les temps plus doux. De plus, cette précaution évitera aussi l'accumulation de lames de neige qui nuisent aux travaux des déneigeuses.

Merci de votre compréhension





Les membres du comité Agir « Vert » en collaboration avec l'école Sainte-Cécile envisagent de mettre en place un jardin collectif ainsi qu'un frigo alimentaire pour l'été 2018. À cet effet, nous aimerions connaître votre opinion :

	OUI	NON
Avez-vous aménagé un potager dans votre cour?		
Si un jardin collectif communautaire était construit, est-ce que vous aimeriez y participer en cultivant le jardin?		
Combien d'heures par semaine pourriez-vous y investir?		
En ordre de préférence, quel lieu conviendrait le mieux selon vous pour l'implantation d'un jar- din collectif?	Parc Racine Autre?	
Si vous avez coché « autre » à la question précédente quel serait le lieu, où vous aimeriez implanter le jardin collectif?		
Quel est votre groupe d'âge?	36-60	
	60 et +	



INFOS-URBANISME

TEMPÊTE DE NEIGE, BACS DE RECYCLAGE, BACS DE REBUTS, BOÎTE AUX LETTRES NE FONT PAS TOUJOURS BON MÉNAGE EN HIVER!

Afin de faciliter le travail des déneigeuses et d'éviter des bris, nous vous demandons de porter une attention particulière lorsqu'au même moment des collectes de la MRC, il y a une chute de neige importante. En tout temps, les bacs doivent être déposés sur votre terrain près de la rue, mais ne doivent pas empiéter sur l'accotement. De cette façon, vos bacs ne risqueront pas d'être endommagés.

Les mêmes précautions sont de mise pour les boîtes aux lettres qui doivent être installées, elles aussi sur votre terrain, près de la rue, mais sans empiéter sur l'accotement. De plus, la hauteur de votre boîte aux lettres doit être entre 42" à 45" du sol par rapport au rebord de l'asphalte de la rue pour éviter d'être accrochées au passage par le chasseneige. Par conséquent, les bris de boîte aux lettres occasionnés par les déneigeuses sont à l'entière responsabilité du propriétaire, si l'installation est déficiente.

Alors, soyez vigilants! Évitez les pneus, les jantes d'auto ou les blocs de béton pour maintenir le pied de votre boîte aux lettres. Utilisez plutôt un pieu bien ancré au sol.

Autant la déneigeuse que l'agent de livraison de Postes Canada pourront faire leur travail en toute sécurité sans rencon-



N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER UN PERMIS



PERMIS DE CONSTRUCTION

Notez bien que toutes les demandes de permis ne peuvent pas être effectuées en ligne. Certaines demandes exigent une documentation particulière. Une rencontre avec votre directeur de l'urbanisme et de l'environnement est recommandée.

Renseignez-vous auprès de Michel Ross Au 450 360-0921

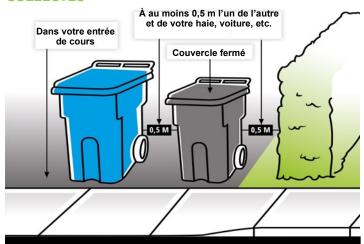
par courriel: mross@smiltonqc.ca

avant d'acheminer votre demande en ligne.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!



CET HIVER FAITES ÉQUIPE AVEC NOUS ET PENSEZ À BIEN POSITIONNER VOS BACS ROULANTS POUR LES COLLECTES



NE JAMAIS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE. CELA PEUT NUIRE À LA COLLECTE, AU DÉNEIGEMENT ET À LA CIRCULATION.

Si les consignes ne sont pas respectées, vos bacs pourraient ne pas être vidés.

Lors d'une tempête, rappelez-vous que si votre bac n'est pas plein, vous avez toujours l'option d'attendre la prochaine collecte.

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

RECYCLEZ VOS PLASTIQUES EN 3 ÉTAPES SIMPLES

- 1. Déballez vos ensilages et secouez l'emballage.
- 2. Placez-les aussitôt dans un sac transparent.
- 3. Déposez-les en bordure de la rue pour la collecte mensuelle.

INSCRIVEZ-VOUS!

450 378-9976, poste 2231

Service offert à tous les producteurs agricoles de la Haute-Yamaska









1 800 711-1800

FÉVRIER 2018				
1 ^{ER}	19 h	Billard-FADOQ-Centre communautaire		
2	2	Collecte des matières recyclables		
5	9 h	FADOQ- Cours de danse Centre communautaire		
6	13 h	Galet-FADOQ-Centre communautaire		
7		Collecte d'ordures ménagères		
8	19 h	Billard-FADOQ-Centre communautaire		
8	g	Collecte de rebuts encombrants. Matériaux de construction NON ACCEPTÉS		
9	19 H 45	Danse du mois-FADOQ- Centre communautaire		
12	9 h	FADOQ- Cours de danse Centre communautaire		
12	19 h 30	Séance publique du Conseil		
13	8 h 30	Rencontre toast-café		
13	13 h	Galet-FADOQ-Centre communautaire		
15	9 h	Billard-FADOQ-Centre communautaire		
16	23	Collecte des matières recyclables		
19	9 h	Cours de danse- FADOQ- Centre communautaire		
20	13 h	Galet-FADOQ-Centre communautaire		
21		Collecte d'ordures ménagères		
21	19 h	Atelier d'Arts & Culture- Presbytère		
22	13 h	Galet-FADOQ-Centre communautaire		
26	9 h	Cours de danse- FADOQ- Centre communautaire		
27	13 h	Galet-FADOQ-Centre communautaire		



IMPORTANT:

Lors des collectes des rebuts encombrants (communément appelés gros rebuts), les matériaux de construction ne sont pas acceptés.

ÉCOCENTRES: Heures d'ouverture

HORAIRE HIVERNAL*

Décembre à mars

Écocentre à Granby Mercredi au samedi 8 h à 17 h Écocentre à Waterloo Mercredi au samedi 8 h à 17 h



La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 12 février 2018 au Centre communautaire à 19 h 30.

INFOS-ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN HAUTE-YAMASKA :

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE CONCLUANTE



Granby, 18 janvier 2018 – En ce début d'année, la MRC dresse un bilan positif de la première phase d'implantation de la collecte des matières organiques dans la zone de collecte 9, à Granby. Depuis le 26 mai 2017, 224.7 tonnes de matières

organiques ont été détournées de l'enfouissement grâce au bac brun. C'est l'équivalent de 45 éléphants.

Globalement, la collecte à trois voies (bac à ordures, bac de matières recyclables et bac de matières organiques) a permis à la population résidante de la zone 9 de détourner 55,8 % de matières résiduelles de l'enfouissement entre la première collecte des matières organiques et le mois de novembre inclusivement. À titre comparatif, pour la même période, cela représente une diminution du tonnage des ordures enfouies d'un peu plus du tiers par rapport à 2016. « Jusqu'à présent, les résultats confirment les prévisions faites initialement par la MRC, qui étaient de 225 tonnes de matières organiques collectées. Nous avons une bonne participation de la part des citoyennes et citoyens de la zone de collecte 9 », précise M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

De plus, en novembre dernier, la MRC a invité l'ensemble des résidentes et résidents desservis par la collecte du bac brun à remplir un sondage en ligne. « Le but de cet exercice était de valider les modalités de la collecte ainsi que l'efficacité et la bonne compréhension des outils de communication déployés afin de pouvoir réajuster le tir au besoin, et ce, en prévision de l'implantation à l'ensemble du territoire de la MRC », explique M. Sarrazin.

En tout, 529 personnes ont rempli le questionnaire de la MRC. Parmi les répondants, 97,6 % participent à la collecte des matières organiques et la grande majorité, soit 83,3 %, dit mettre son bac brun en bordure de rue à chaque collecte. Concernant l'équipement fourni par la MRC, 90,7 % des répondants participant à la collecte considèrent que le bac brun de 240 litres répond bien ou très bien à leurs besoins. De plus, 75,8 % de ces répondants utilisent le minibac remis par la MRC pour disposer de leurs résidus alimentaires.

Pour en savoir plus consultez le www.miltonqc.ca

Maire		Conseillers	Conseillères		
Paul Sarrazin 450 378-1942		Claude Lussier 450 405-3171	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809		
	450 777-6717	Sylvain Goyette 450 777-1346	Johanna Fehlmann 450 777-5629		
@ maire@miltonqc.ca		Sylvain Roy 450 378-6909	Ginette Prieur 450 372-6517		